



A retourner à : SWIMCENTER BALMA, 3 rue des frères Peugeot 31130 Balma

NOM : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

C.P : _____ Ville : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

NB : le n° de téléphone nous permet de vous prévenir en cas d'annulation ou de report d'un cours

E-mail : _____

Comment avez-vous connu Swimcenter : Flyer Affichage Internet Bouche à oreille Facebook En passant devant Autre (préciser) : _____

En cochant cette case vous autorisez le Swimcenter à vous communiquer les modifications de planning et les nouveautés régulièrement.

Problème(s) de santé : _____

Allergies : _____

Traitements utilisés : _____

Personne à appeler en cas d'urgence : _____

Numéro (obligatoire) : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Un certificat médical de moins de 3 mois vous sera demandé.

Votre choix	Abonnements journée	Tarifs
	1 séance/semaine (6 mois)	45€/mois
	1 séance/semaine (12 mois)	39€/mois
	2 séances/semaine (6 mois)	69€/mois
	2 séances/semaine (12 mois)	65€/mois
	3 séances/semaine (6 mois)	85€/mois
	3 séances/semaine (12 mois)	79€/mois
	5 séances/semaine (6 mois)	99€/mois
	5 séances/semaine (12 mois)	95€/mois

Votre choix	Abonnements matin	Tarifs
	1 séance/semaine (12 mois)	35€/mois
	2 séances/semaine (12 mois)	59€/mois
	3 séances/semaine (12 mois)	75€/mois
	5 séances/semaine (12 mois)	89€/mois
Votre choix	Cartes de séances	Tarifs
	5 séances	80€
	10 séances	150€
	20 séances	280€
	40 séances	520€
	60 séances	720€
	100 séances	1000€

En supplément : Frais d'adhésion 8 € (annuel) et carte magnétique 10 € (une seule fois, sauf en cas de perte)

Je règle en Espèce Chèque à l'ordre de SARL SWIM BALMA CB Prélèvement

Je certifie exacte les informations communiquées ci-dessus, et avoir pris connaissances des conditions générales de vente et du règlement intérieur ci contre.

Date et signature :

Swimcenter Balma – Tél : 05.34.67.51.42 – Email : swimcenterbalma31130@gmail.com

SARL SWIM BALMA (SIRET RCS 82169479100012)

3 rue des frères Peugeot 31130 Balma

www.swimcenter.fr

Membre du réseau SWIMCENTER intervenant en qualité de commerçant indépendant

Conditions générales d'abonnement au SWIMCENTER

ARTICLE 1 – LES PARTIES

1.1 Les présentes conditions générales d'abonnement sportif (ci-après les « CG ») s'appliquent dans leur intégralité et constituent les conditions essentielles et déterminantes de toute offre d'abonnement sportif par la société Swim Balma, 3 rue des frères Peugeot 31130 Balma, (ci-après « SWIMCENTER ») au client consommateur, majeur à la date de souscription de l'abonnement ou mineur, s'il justifie d'une autorisation parentale signée par son représentant légal (ci-après « le Client »).

1.2 Le fait de s'abonner implique l'acceptation et l'application sans réserve des CG. SWIMCENTER se réserve le droit de modifier les CG à tout moment, auquel cas la nouvelle version sera affichée à l'accueil. Le fait, pour SWIMCENTER, de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une quelconque clause des CG, ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'ensemble des clauses. Si l'une des clauses des CG se trouve nulle ou annulée pour une quelconque raison que ce soit, les autres clauses n'en seront pas affectées et les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des présentes.

1.3 La forme et les modalités particulières d'exécution de l'abonnement ou du forfait choisi par le Client sont prévues au bulletin d'abonnement (ci-après le « Bulletin »). La liste des cours proposé par SWIMCENTER ainsi que les horaires sont prévus à l'Annexe I. En cas de contradiction entre les CG et le Bulletin, le Bulletin prévaut. Le contrat d'abonnement est constitué des CG, du Bulletin et de l'Annexe I (ci-après l'« Abonnement »).

ARTICLE 2 – SOUSCRIPTION

2.1 L'Abonnement est souscrit par le Client auprès de SWIMCENTER après s'être vu remettre un Bulletin établi en deux exemplaires qui devra être complété et signé. Aucune demande d'Abonnement ne sera acceptée par SWIMCENTER pour tout Client mineur ne justifiant pas d'autorisation parentale.

2.2 L'Abonnement ne sera conclu qu'après remise par le Client d'un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités dispensées par SWIMCENTER datant de moins de trois mois. Le Client reconnaît être informé que la contre-indication à la pratique d'un sport peut avoir des conséquences graves pour la santé.

Par la signature du présent contrat, le Client déclare qu'une visite médicale préalable a été réalisée et qu'aucune contre-indication à la pratique des activités proposées par SWIMCENTER n'a été détectée.

2.3 Le Client devra fournir tous les 2 ans, avant chaque date anniversaire du contrat et dans un délai maximal de quinze jours précédant cette date, un nouveau certificat médical d'aptitude à la pratique des activités dispensées à SWIMCENTER datant de moins de trois mois. Dans le cas où le certificat médical n'aurait pas été fourni par le Client dans le délai imparti, l'Abonnement pourrait être suspendu de plein droit jusqu'à fourniture dudit certificat par SWIMCENTER.

ARTICLE 3 – CONTENU, FORME ET DUREE DE L'ABONNEMENT

3.1 SWIMCENTER est ouvert aux horaires indiqués à l'Annexe I. Ces horaires sont susceptibles de modification notamment pendant les périodes de vacances scolaires, en cas de maintenance, de travaux, de formation ou toute autre intervention sur les équipements SWIMCENTER. Le Client sera informé des modifications éventuelles des horaires par voie d'affichage dans les locaux de SWIMCENTER.

3.2 Les cours dispensés à SWIMCENTER sont listés à l'Annexe I.

SWIMCENTER se réserve le droit d'annuler une séance en cas de manque de personnel ou dans le cas où 5 personnes seulement ou moins seraient inscrites. Dans ce cas, la séance ne sera pas décomptée au Client. Le Client en sera informé par mail et/ou par téléphone, s'il a accepté de laisser ses coordonnées.

3.3 Les modalités de l'Abonnement (durée, nombre de séances, durée de validité pour les forfaits, etc.) sont précisées dans le Bulletin. L'Abonnement peut être souscrit pour une durée limitée ou par forfait.

3.4 Les abonnements à durée limitée sont conclus pour la durée indiquée dans le Bulletin. À l'issue de cette période, le Client sera libre de conclure un nouveau contrat mais le contrat initial ne pourra pas être reconduit.

5. La durée de validité des forfaits est indiquée au Bulletin.

3.4 Le type d'Abonnement souscrit ne peut être modifié pendant la durée de validité du contrat, sauf accord exprès et préalable de SWIMCENTER.

ARTICLE 4 – PAIEMENT

4.1 Les tarifs indiqués dans le Bulletin correspondent aux tarifs pratiqués par SWIMCENTER et affichés dans les locaux de SWIMCENTER au moment de la souscription de l'Abonnement par le Client.

Outre le prix de l'Abonnement, le Client devra s'acquitter, au jour de la conclusion de l'Abonnement, des frais annuels d'inscription de huit (8) euros dont le paiement devra être renouvelé chaque année à la date d'anniversaire du contrat ainsi que du règlement du badge d'accès de dix (10) euros ou du badge porte clés de quinze (15) euros.

4.2 Le règlement pourra être effectué, au choix du Client, par chèque, espèces, carte bancaire ou prélèvement automatique.

Dans le cas d'un paiement par carte bancaire, chèque ou espèces, l'intégralité de l'Abonnement devra alors être payée à la date de conclusion de l'Abonnement.

Dans le cas d'un règlement par prélèvement automatique, l'Abonnement sera prélevé mensuellement soit le 5 ; 15 ou 25 du mois selon la date à laquelle a été conclu l'Abonnement.

En cas de changement de domiciliation bancaire (changement d'agence ou de compte), le Client s'engage à en informer SWIMCENTER, par écrit au moins trois semaines avant la date de prélèvement. Le Client devra alors signer une nouvelle demande de prélèvement et remettre un nouveau relevé d'identité bancaire à SWIMCENTER.

En cas de défaut de paiement, l'accès à SWIMCENTER est suspendu jusqu'au règlement complet des sommes.

Si les sommes dues ne sont pas réglées dans les quinze (15) jours suivant la réception d'un courrier de mise en demeure, SWIMCENTER se réserve le droit de résilier l'Abonnement aux torts exclusifs du Client.

ARTICLE 5 – RESILIATION

5.1. Les abonnements à durée limitée ne peuvent pas être résiliés avant leur terme.

Les forfaits ne peuvent pas être remboursés.

La résiliation devra être demandée par le Client par lettre recommandée avec avis de réception adressée à SWIMCENTER, accompagnée des documents justificatifs. A la réception de la lettre le mois suivant sera prélevé.

5.2. SWIMCENTER se réserve le droit de mettre fin à l'Abonnement à tout moment pour faute grave du Client. Dans ce cas, l'Abonnement prendra fin de plein droit et aux torts exclusifs du Client qui en sera informé par courrier électronique. Le Client se verra alors refuser l'accès à SWIMCENTER. À titre d'exemple, le non-paiement de l'Abonnement à la date convenue et la fraude dans l'utilisation du badge d'accès sont constitutifs de fautes graves, tout comme les comportements inappropriés dans les locaux de SWIMCENTER ou les violations du Règlement intérieur.

ARTICLE 6 – BADGE D'ACCES

6.1 Le badge d'accès est obligatoire pour accéder aux locaux de SWIMCENTER. Il est payant, nominatif, incessible et attaché à l'Abonnement. Il est non remboursable quel qu'en soit la raison y compris lors de la résiliation.

6.2 En cas de perte, de vol ou de détérioration du badge, un nouveau badge sera délivré au Client contre paiement de la somme de dix (10) euros pour un badge.

ARTICLE 7 – REPORT

7.1 L'Abonnement pourra être reporté à la demande du Client dans le cas où SWIMCENTER fermerait pendant plus de dix (10) jours consécutifs.

ARTICLE 8 – DROITS ET OBLIGATIONS

8.1 Le Client reconnaît avoir pris connaissance du Règlement intérieur affiché à SWIMCENTER et s'engage à s'y conformer sans restriction ni réserve. Toute violation du Règlement intérieur donnera au personnel de SWIMCENTER le droit d'exclure le Client. De même, tout Client dont le comportement ou l'attitude serait jugé contraire aux bonnes mœurs, ou gênant pour les autres adhérents, ou non conforme à l'Abonnement ou au Règlement intérieur pourra être exclu par le personnel de SWIMCENTER. En particulier, le Client s'interdit de circuler librement dans les locaux de SWIMCENTER sans y avoir été autorisé par un membre du personnel de SWIMCENTER et devra porter une tenue adaptée, à savoir : maillot de bain, avoir de quoi s'attacher les cheveux et claquettes exclusivement réservés à l'usage de la piscine. Le Client s'engage enfin à respecter les règles d'hygiène et à ne pénétrer dans le bassin qu'après y avoir été expressément et préalablement autorisé par le coach aquatique.

8.2 Le Client devra réserver chacune de ses séances au préalable sur le site internet dédié, par téléphone, par mail ou à l'accueil auprès du personnel compétent. L'adhérent est responsable de ses réservations, il lui appartient de vérifier l'exactitude de chacune de ses réservations (lieu, date, heure, nombre de places) sous peine de se voir décompter les séances réservées et non effectuées. Le Client pourra annuler une séance réservée au minimum 6 heures avant le début de la séance pour une activité aquatique, 12 heures avant le début pour une séance fitness. À défaut, si le client possède un forfait (cartes de séances), le Client se verra décompter le nombre de séances correspondant à sa réservation. En revanche, si le client possède un abonnement, le client se verra décompter une séance et une pénalité de deux (2) euros pour la première fois, cinq (5) euros en cas de récidive et enfin dix (10) euros pour les suivantes.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITE ET ASSURANCE

9.1 SWIMCENTER dispose d'une assurance de responsabilité professionnelle souscrite auprès de la Albingia.

9.2 Le Client reconnaît comprendre l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

ARTICLE 10 – DONNEES PERSONNELLES

10.1 Sauf refus du Client, les données personnelles du Client (figurant sur le Bulletin) sont collectées par SWIMCENTER aux fins de gestion de l'Abonnement du Client, de l'envoi de newsletters concernant SWIMCENTER et à des fins de réalisation de statistiques. Le traitement des données susvisées a fait l'objet d'une déclaration simplifiée à la CNIL sous le numéro « 2072865 v 0 ». Les informations relatives au Client et renseignées sur le Bulletin sont nécessaires pour l'exécution de l'Abonnement. En l'absence de renseignement du Client, des informations mentionnées au Bulletin, SWIMCENTER ne sera pas en mesure d'exécuter l'Abonnement. Aucune cession de vos données à un tiers ne sera effectuée par SWIMCENTER. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de mise à jour et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : SWIMCENTER (05 34 67 51 42, swimcenterbalma@gmail.com). Toute personne dont les données personnelles sont collectées peut définir des directives, générales ou particulières, relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès. Les directives particulières peuvent être enregistrées auprès du responsable du traitement. Les directives générales peuvent être enregistrées auprès d'un tiers de confiance numérique certifié par la CNIL.

10.2 SWIMCENTER s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données collectées, d'empêcher qu'elles ne soient déformées ou endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

ARTICLE 11 – REGLEMENT DES LITIGES

11.1 L'Abonnement, les relations entre les parties et l'exécution de l'Abonnement sont régies par le droit français.

11.2 Le Client a la faculté de recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle pour tout litige qui surviendrait avec SWIMCENTER.

À cet effet, le Client peut recourir au service du médiateur suivant : **Commission Médiation Franchise – Consommateurs (MFC) 29 boulevard de Courcelles 75008 PARIS (Tél. : 01 53 75 22 25 6 Mail : info@franchise-fff.com)**

Pour recourir à cette procédure de médiation, le Client doit au préalable adresser sa réclamation à SWIMCENTER par lettre recommandée avec accusé de réception. À défaut de réponse satisfaisante dans un délai d'un mois, le Client peut saisir le Médiateur selon les modalités prévues par ce dernier. Cette médiation est facultative, confidentielle et gratuite pour le Client, à l'exception des éventuels frais d'avocats ou d'expertise qui resteront à sa charge.

Le litige ne pourra pas être examiné par le médiateur lorsque :

- Le Client ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du SWIMCENTER par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans l'Abonnement,
- La demande est manifestement infondée ou abusive,
- Le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal,
- Le Client a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du SWIMCENTER,
- Le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

EN TOUT HYPOTHESE, LE CLIENT POURRA SAISIR, A SON CHOIX, LES JURIDICTIONS COMPETENTES DU RESSORT DU SIEGE SOCIAL DE SWIMCENTER OU LES JURIDICTIONS COMPETENTES DU RESSORT DE SON DOMICILE. DANS LA MEME HYPOTHESE, SWIMCENTER POURRA SAISIR LES JURIDICTIONS DU RESSORT DU DOMICILE DU CLIENT.

Swimcenter Balma – Tél : 05.34.67.51.42 – Email : swimcenterbalma31130@gmail.com

SARL SWIM BALMA (SIRET RCS 82169479100012)

3 rue des frères Peugeot 31130 Balma

www.swimcenter.fr

Membre du réseau SWIMCENTER intervenant en qualité de commerçant indépendant